



Organisme de formation enregistré auprès
de la Préfecture de Bretagne N° 53 35 0775935

Conception d'une installation d'extincteurs portatifs et mobiles

www.ignis-securite.com

Objectif

- Savoir réaliser une implantation d'extincteurs suivant les réglementations et/ou référentiels applicables.



Identifier

Analyser

Concevoir

Proposer

Implanter

Protéger

Maîtriser

Programme

Réglementation et extincteurs

Notions

- Code du Travail
- Code de la Construction et de l'habitation
- Réglementation des ERP (Etablissements Recevant du Public)
- Réglementation des Installations classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Règles contractuelles

- Exemple du référentiel APSAD R4

Conception d'une installation

- Choix de l'agent extincteur
- Détermination du type et du nombre d'appareils
- Protection générale
- Protection des risques particuliers

Etudes de cas

Contrôle des connaissances

Un mémento est remis à chaque participant

Public

Tout personnel amené à concevoir ou contrôler une installation d'extincteurs portatifs et mobiles. Vérificateurs et commerciaux d'entreprises de sécurité, personnels de sécurité d'entreprises industrielles ou commerciales, d'Etablissements Recevant du Public, etc.

Durée

1 journée

Effectif

8 personnes maximum

Lieu de réalisation

Votre établissement

Matériel pédagogique

Vidéo-projecteur, réglementation, règles techniques, plans.

Tarif

Nous consulter

Théorie 60%

Pratique 40%

Nos atouts :

- Animation par un formateur qualifié
- 2 mois gratuits d'assistance téléphonique



www.ignis.securite.com